

n'est pas facile. Ce problème se pose souvent dans l'industrie de la pêche. Quiconque se livre à la pêche d'une certaine espèce de poisson trouve que son rival n'agit pas comme il le devrait.

M. Higgins: Le ministre peut-il nous dire s'il y a dépeuplement sensible du poisson sur le Grand banc?

L'hon. M. Mayhew: On me dit qu'il n'y a aucun indice de dépeuplement sur le Grand banc.

M. McLure: J'aimerais parler brièvement de l'industrie de la pêche au homard à l'île du Prince-Édouard. Grâce à la réglementation établie à l'égard de la conservation du homard, nos pêcheurs sont assurés de revenus considérables. Toutefois, la pêche illicite et le piégeage aux homards se poursuit toujours dans la province et menace de détruire l'industrie. J'ignore si le ministre s'efforce de trouver des fonctionnaires compétents pour appliquer la loi, mais je sais que le braconnage et la pêche illicite, il le constatera, deviennent une réelle menace pour notre industrie du homard.

L'adjoint parlementaire conviendra avec moi que la pêche illicite commence dès la fin de la saison régulière. Ne pouvant exploiter ouvertement des conserveries, ces gens font la mise en boîte du homard dans des cabanes, de sorte que le produit qu'ils mettent sur le marché n'est pas très bon. Lorsqu'on ouvre une boîte préparée dans ces petits établissements on peut dire immédiatement, dans la plupart des cas, qu'il s'agit de homard braconné.

Le ministère va-t-il sévir contre la pêche illicite afin de protéger les pêcheurs qui n'ont pas recours à ces méthodes? Je connais une collectivité où les pêcheurs eux-mêmes font la patrouille. Ils surveillent le pêcheur afin qu'il ne laisse aucun de ses engins en place à la clôture de la saison. S'il tend un piège on le lève immédiatement. La chose est facile, je crois. Sauf erreur, des avions survolent la mer afin de déceler les pièges. Puis, il y a nos hommes sur la côte. Toutes ces denrées ne sont consommées pas sur les lieux mêmes. Ils sont vendus aux grossistes. Il doit être possible de les retracer. Ces gens détruisent l'industrie de la pêche au homard tout le véritable pêcheur de la province pourrait profiter.

L'hon. M. Mayhew: Le jour "J" pour les braconniers du homard est le 10 août. Il y aura une bataille. Nous comptons la gagner parce que nous y affecterons plus de vaisseaux, plus d'instructeurs et d'autres personnes compétentes. Il n'y a pas seulement la pêche au homard dans l'île du Prince-Édouard

et les provinces Maritimes en général. Il y a du braconnage également dans la Colombie-Britannique, ma province. Je ne connais pas de pratique plus méprisante que le braconnage. Nous affectons de grosses sommes chaque année à la protection de nos pêcheries et nous ne nous laisserons pas défaire par quelques individus qui tentent d'enlever aux générations futures les bénéfices de cette industrie.

M. McLure: Combien d'amendes a-t-on imposées dans l'île du Prince-Édouard l'an dernier pour pêche au homard illégale et quelle quantité d'attirail a-t-on détruit? Il y avait un bon nombre d'hommes affectés à la patrouille. Ils ne semblaient pas avoir de succès.

L'hon. M. Mayhew: Je ne peux donner ce soir au député la réponse à cette question. J'apprends que nous avons ce renseignement et je l'obtiens pour le député avant que nous ayons fini.

M. Kickham: Au sujet du braconnage, il n'y en a pas du tout dans ma circonscription. La preuve, c'est que, l'an dernier, il y avait neuf gardes-pêches, dont huit ont été nommés dans la circonscription de l'adjoint parlementaire au ministre des Pêcheries et l'autre, je crois, dans la circonscription du député de Queens.

(Le crédit est adopté.)

Service de la protection—

148. Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel, \$154,583.

M. Sinclair: Le libellé du crédit n° 148 est identique à celui du crédit n° 150. Pour être tout à fait sûr de parler du bon crédit, je parlerai du crédit n° 148. Comme vous le savez, je représente une très vaste circonscription de pêcheurs. Je désire d'abord exprimer ma satisfaction de voir que, pour la première fois depuis que je siège au Parlement, les crédits du ministère des Pêcheries n'ont pas été soumis à la dernière minute. Le ministre a été très sage de soumettre ses crédits plus tôt avant la fin de la session. Depuis quelques années, les crédits des Pêcheries n'étaient soumis qu'au dernier jour ou la veille et des députés comme celui de Peterborough-Ouest répétaient "adopté, adopté".

M. Fraser: Le député ne m'a jamais entendu parler de la sorte.

M. Sinclair: J'imagine qu'au plus une douzaine de députés représentent des circonscriptions de pêcheurs. Je regrette que le député de Lethbridge soit absent ce soir parce qu'il nous écoutait toujours très attentivement même le dernier jour de la session lorsque nous exposions le cas des pêcheurs. Je féli-